

Qu'est-ce que la redevance fixe (ou frais d'abonnement)??

Notre réponse

La redevance fixe annuelle, aussi appelée frais d'abonnement, sert à couvrir tous les frais administratifs des fournisseurs. Il s'agit, par exemple, des frais administratifs liés à l'envoi d'une facture, etc.

Le montant de la redevance fixe annuelle est fixé librement par chaque fournisseur et pour chaque type de contrat.

Pour vérifier la facturation de la redevance fixe, consultez notre fiche "Comment vérifier la redevance fixe (ou frais d'abonnement) ?"

Références légales

Documents type

Date de mise à jour: Jeudi 03/09/20